



**PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS**

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Embargo jusqu'à 20h00 le 10 décembre 2024

Budget 2025 : Baisse importante du taux de taxation à Petite-Rivière-Saint-François

PETITE-RIVIÈRE-SAINTE-FRANÇOIS (Québec), LE 10 DÉCEMBRE 2024 – Le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François a approuvé aujourd'hui, lors d'une séance extraordinaire, un budget de fonctionnement équilibré de 9.315 M\$ pour l'année 2025. Grâce à une gestion prudente des dépenses et des choix d'investissements ciblés du conseil, l'augmentation du compte de taxes est limitée à 52 \$ pour une résidence principale d'une valeur moyenne de 375 000 \$ (300 000 \$ pour 2024).

Le dépôt du nouveau rôle triennal d'évaluation pour 2025-2026-2027 a été l'élément marquant pour la préparation du budget de 2025. La hausse des valeurs foncières à Petite-Rivière-Saint-François a fait bondir la richesse foncière uniformisée de 681 à 865 millions de dollars.

Le processus de mise à jour du rôle, encadré par la Loi sur la fiscalité municipale, reflète la vitalité économique de Petite-Rivière-Saint-François. « Cette croissance témoigne de l'attractivité de notre territoire et de la valeur croissante des investissements immobiliers », souligne le maire, Jean-Guy Bouchard.

Le dépôt de ce rôle d'évaluation en octobre dernier avait suscité de nombreuses interrogations en raison d'une hausse moyenne de 27 %. Cette augmentation a nécessité un ajustement stratégique des taux de taxation afin de limiter les impacts sur les comptes de taxes des citoyens. Pour plusieurs contribuables, cela se traduira par une légère hausse, voire une stabilité du compte de taxes.

Afin de compenser l'augmentation de la valeur moyenne des résidences, le conseil a décidé de réduire sensiblement les taux de taxation. Ainsi, le taux résiduel passe de 64.5¢/100\$ d'évaluation à **53¢/100\$**, un taux historiquement bas. En ce qui concerne le taux commercial, celui-ci subira la même baisse, passant de 94 ¢/100\$ à **82.5¢/100\$**.

« Je suis fier de soumettre un budget qui illustre clairement notre vision pour l'année à venir, tout en limitant les impacts fiscaux pour nos citoyens. L'arrivée d'un nouveau rôle a apporté des défis et nécessité des réflexions. Malgré cela, le conseil a su tenir compte de la capacité de payer de ces citoyens, tout en permettant à la Municipalité de continuer à avancer dans ses projets d'investissements et sa croissance. »

Le marché de la construction : la croissance se poursuit

Malgré l'inflation, l'explosion des coûts de construction et les taux d'intérêt, Petite-Rivière-Saint-François continue de se développer à un rythme soutenu. Après des années records en 2022 et 2023 (avec plus de 178 permis pour des nouvelles résidences), 2024 figure très bien en termes d'investissements prévus, avec 27 M\$ et plus de 270 permis émis, lesquels incluent 61 nouvelles unités d'habitation.

Plan triennal d'immobilisations 2025-2027 : Plusieurs projets phares verront le jour

En 2025, c'est plus de 9 M\$ d'investissements en infrastructures qui sont prévus au PTI de la Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François. « Les projets touchant la Chalet Gabrielle-Roy, le bâtiment multifonctionnel au parc entrepreneurial ainsi que les habitations à prix modique seront parmi les priorités du conseil au niveau des investissements en immobilisation pour 2025. », souligne le maire Jean-Guy Bouchard.

Afin de réaliser ces projets, le conseil compte sur l'octroi de subventions : « Selon nos estimés, c'est plus de 5,2 M\$ qui pourrait provenir d'aides directs des ministères », nous indique Stéphane Simard, directeur général.

Au total, c'est près de 20 M\$ d'investissements qui sont prévus dans le plan triennal d'immobilisations de la municipalité pour les années 2025 à 2027.

Source :
Jean-Guy Bouchard, maire
Petite-Rivière-Saint-François
jgbouchard@petiteriviere.com
418-633-7640